

Planification cantonale

CEVA – Voie verte

Conçue sur un linéaire de 22 kilomètres, de Saint-Genis jusqu'au centre d'Annemasse, la Voie verte d'agglomération accueillera majoritairement un itinéraire dédié à la mobilité douce et le tronçon CEVA s'inscrit dans cet aménagement régional concerté.

Le projet de voie verte CEVA, dont l'aménagement devrait être réalisé à la fin de 2017, a avancé à grands pas durant l'année écoulée.

Initié en 2007 sur la base d'un mandat confié au bureau Triporteur architectes, ce projet a connu diverses modifications tant sur le plan esthétique que sur celui de son linéaire. Cela étant, les travaux du groupe technique, composé de représentants de la Direction CEVA et des techniciens des 5 communes du tronçon compris dans le lot, ont permis d'aboutir à une solution jugée satisfaisante. Ce dernier ayant subi quelques modifications, qui ont changé la richesse esthétique mais également l'esprit « espace-public » linéaire du projet initial, reste néanmoins, dans ses fonctions écologiques et de mobilité, très concluant et satisfaisant.

Suite à plusieurs présentations du projet aux membres de la commission Espaces publics et biodiversité puis aux membres de la commission des Finances, le Conseil municipal, lors de sa séance ordinaire du 16 juin 2016, a voté favorablement un crédit cadre d'investissement et financement de CHF 1'405'000.- TTC pour les travaux de génie civil liés à l'achat et à la mise en place du mobilier urbain (y compris éclairage) sur la portion de la Voie verte qui traverse le territoire communal, étant encore précisé que la clef de répartition des frais d'entretien de ces aménagements doit encore être établie.